



ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE DE GRADIGNAN



Le Pèlerin de Cayac

Citation : Le passé est fini, tu ne le vis plus. L'avenir n'existe pas, tu ne le vis pas encore. Vivre, c'est savourer le moment présent. (Anonyme)

Sommaire

Le mot du président
Les dates importantes
Le coin lecture

Activités

Boucle
Asques/Saint-Romain –la-
Virvée

Il était une fois...
Fort Rainbow

La voie de Tours,
de Saint-André-de-Cubzac
à Lormont

Un mystérieux vestige du
passé

Pèlerinage des marcheurs à
Verdelais

La messe de Saint-Jacques
masquée

Témoignages

Jacquet, Miquelot,
ou les deux ?

Du côté de la baie de
Somme

Pratique du Chemin

Code de la route
pour piéton

**Pour nous contac-
ter, nous envoyer
vos articles, photos
et témoignages, uti-
lisez l'adresse :
bulletin.cayac
@gmail.com**

LE MOT DU PRESIDENT

Nous sommes passés en zone d'alerte renforcée, ce qui limite une nouvelle fois nos libertés individuelles et collectives.

Le virus comme le moustique tigre s'est installé dans notre région.

Nous allons devoir nous protéger du virus comme nous essayons de lutter contre le moustique, mais en mieux, car le virus est invisible et bien plus dangereux.

Nombre de nos activités ont été annulées ou reportées, la journée culturelle à Blaye, le congrès international de Madrid à Compostelle, l'Assemblée Générale de la Fédération et sans doute la réunion mensuelle d'octobre. Cela va constituer notre mode de fonctionnement habituel pour quelque temps.

Et pourtant, la vie continue, nous avons réouvert les gîtes de Cayac et du Barp dès que nous avons pu, les pèlerins ont des fourmis dans les jambes, ils sont passés relativement nombreux cet été dès la réouverture. Et leur joie de nous savoir ouverts fait plaisir à voir.

Ce ne sera pas toujours simple mais notre réactivité nous permettra de saisir chaque occasion de faire des choses ensemble, de marcher par exemple, même si nous devons le faire par groupes de dix avec réalisme et précaution.

Et puis l'hiver arrivera avec d'autres activités que nous espérons pouvoir maintenir en petits groupes. Sans compter que l'année prochaine sera une année jubilaire, la première depuis onze ans. Elle devrait être marquée par des événements forts dans lesquels nous nous investirons, par des engagements individuels et collectifs parce que la Covid nous limite mais ne doit pas nous décourager.

ULTREÏA les amis, et SUSEÏA !

Les pèlerins, rappelez-vous, ça va toujours plus loin !
toujours plus haut !
Amicalement.

José

LES DATES IMPORTANTES

8 octobre : marche avec les
hospitaliers du Barp : Étape
le Barp/Mons

18 octobre : marche du di-
manche à Bonzac

14 novembre : 1er café jac-
quaire

15 novembre : marche du
dimanche à Cénac

19 novembre : cinéma UGC
Talance, "Sur la route de
Compostelle"

21 novembre : Journée du
Pèlerin

6 décembre : marche cultu-
relle à Bordeaux

Le coin lecture

Denise Péricard-Méa, pèlerine en 1982, est spécialiste des cultes et pèlerinages à Saint-Jacques, dont Compostelle. Du 19 mars au 10 mai 2020 elle a pris une part active au « confinement » en nous proposant 54 lettres hebdomadaires intitulées « Pèleriner Confiné ». Ces missives mettent en circulation des connaissances relatives au pèlerinage à Compostelle.

Denise P-M a voulu partager des éditions de manuscrits, des réimpressions d'ouvrages anciens, des traductions de textes littéraires ou scientifiques, originales, à la portée d'un « clic » https://www.saint-jacques-compostelle.info/Peleriner-confine_r25.html

LES ACTIVITES

Marche du samedi 29 août
Asques/Saint-Romain-la-Virvée

Grand rassemblement de marcheurs au port d'Asques ce matin prêt à arpenter joyeusement les chemins de terre en Fronsadais.

Nous avons été conviés à cette randonnée par nos amis du Bouscat, Annie nous présente le programme de la journée et nous fait un rappel des consignes de sécurité, puis Xavier nous résume l'histoire de la ville et des différents bateaux d'antan qui voguaient sur la Dordogne avant d'accoster au port. C'est l'heure, oui, il faut partir, dur d'arrêter l'élan de l'orateur.

Photo près de la jetée, souriez avec vos yeux.

Les noms des rues rappellent les métiers anciens du village, nous grimpons la rue de la vieille côte, bordée d'une falaise calcaire qui nous mènera sur le plateau. Les mounaques de tournesol nous regardent passer sans nous suivre, le chemin est facile à travers les vignes, beaucoup de vignes...

Mais aussi des coteaux nous offrant des points de vue surprenants tel le château de Branda (construit pendant la guerre de cent ans) et l'église Saint-Georges entourée de...vignes, château avec un clocher ou église fortifiée ? La réponse en avançant vers Cadillac en Fronsadais, ville où ils se situent. Près de l'église, un arbre miraculé est entouré par un groupe de randonneuses qui lui donnent de la force, à moins que ce ne soit l'inverse.

Continuons vers Saint-Romain-la-Virvée, qui se mérite par une petite montée avant d'accéder au bourg, tout en haut sur la colline.

Repas sur le parvis de l'église Saint-Romain-la-Virvée, partage des boissons, des tire-bouchons et

cuvée que n'aurai pas renié Bacchus, avant la ribambelle des desserts maisons.

Il faisait très beau jusqu'à présent et Hop ! changement de costume, une grosse averse veut nous rafraîchir et elle a gagné. Nous voilà tous blottis sous le porche de l'église, masqués « comme jamais », en attendant que l'on nous ouvre les portes pour la visiter.

Une habitante vient très gentiment nous raconter l'histoire de cette église du 12ème siècle, construite au centre d'un cimetière d'origine gallo-romaine. De beaux objets mobiliers sont préservés dont un reliquaire de Caffieri (artiste italien) en bronze doré conservant un morceau d'os du saint patron, la chapelle des fonds baptismaux, le bénitier en forme de coquille, le confessionnal en bois. Très bel édifice richement décoré.

A voir aussi les deux portes du cimetière, sur celle située à l'Orient est gravée une inscription philosophique sur la vie passée, qui passe et qui passera.

Nous poursuivons la promenade et finissons notre boucle là d'où nous étions partis.

Séparation et adieux au son du cor de chasse (je précise) de Xavier, BRAVO, les habitants ont apprécié et applaudi.

Merci à l'équipe organisatrice, Annie, Xavier, Lionel et René.

ASQUES cette journée fut belle !

Andrée, aidée par Francis, merci à lui.



C'est un groupe de 37 personnes, originaires des associations de Gradignan et du Bouscat, qui se retrouvent au port d'Asques pour une balade en Fronsadais d'environ 16 km. Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle et bonne fête à Sabine. Après les traditionnelles et nécessaires consignes de sécurité, Xavier nous présente le programme de la journée et évoque les bateaux anciens (gabares, filadières et couraux) utilisés jadis pour la pêche ou le transport des marchandises et des personnes qui accostaient au port d'Asques.

Notre marche commence par une petite visite du port. Chemins et rues, aux noms rappelant les activités passées du village, nous mènent au sommet d'un plateau calcaire sur lequel a été bâtie l'église de Saint-Jean-d'Asques. Cette dernière dépendait d'une commanderie hospitalière fondée vers 1160 qui appartenait toujours à l'ordre de Malte en 1786. Nous poursuivons à travers vignes et collines avant une pause. Certains en profitent pour se désaltérer et d'autres allègent leurs tenues afin de mieux supporter la chaleur de cette fin d'été. Au point culminant de notre escapade, à une hauteur de 98 m, nous profitons du panorama sur le château de Branda, construit pendant la Guerre de Cent Ans sur les vestiges d'une villa gallo-romaine. Au milieu des vignes, l'église Saint-Georges de Cadillac-en-Fronsadais qui s'appelait autrefois Cadillac-sur-Dordogne. Vers midi, le mascarone de Bacchus, ornant la porte



du musée de la confrérie et du vin de Saint-Romain-la-Virvée, nous suggère un arrêt immédiat. Prudents, nos guides conseillent le parvis de l'église de Saint-Romain-la-Virvée. Hasard ou clairvoyance, nous ne saurons jamais mais le porche de l'église est une aubaine pour s'abriter de l'ondée imprévue qui surprend le groupe en fin de repas. Cet édifice du 12e siècle a subi de nombreuses transformations. Il a été construit au centre d'un cimetière d'origine gallo-romaine. Les deux portes monumentales du cimetière auraient été construites au XVIIe siècle. Une habitante du village nous ouvre l'église pour une visite commentée.

Vers 15 h, nous quittons l'église de Saint-Romain-la-Virvée. Par des petites routes, serpentines et descendantes, nous attei-

gnons à nouveau le paisible port d'Asques. C'est à ce moment-là que ceux qui avaient garé leur voiture en haut du village prennent conscience de leur lecture approximative de FI annonçant la randonnée ... et se mettent, presque, à fredonner le refrain de La complainte de la butte : « ... Les escaliers de la Butte sont durs aux miséreux ... »

Un grand merci à : Annie, René, Lionel, Xavier, Claude et Francis tous artisans de la réussite de cette journée autant que de ce texte et des photos qui l'accompagnent.

Il était une fois... Fort Rainbow. Dimanche 21 juin 2020



Un grand sourire éclairait tous les visages ce matin-là, et sous les masques les yeux brillaient avec intensité : nous nous retrouvions enfin, après ces mois de retraite obligée, pour partager cette première journée de liberté dans la nature.

Notre guide, Bernard D., Cestadais de longue date, avait choisi de nous faire découvrir une curiosité de

sa vaste commune, Fort Rainbow, sortie improvisée durant le confinement au cas où nous aurions à nouveau la possibilité de randonner...

Les 33 randonneurs, du Bouscat et de Gradignan, avaient rendez vous près du pont de la Palanque à Canéjan, à proximité de l'Eau Bourde. En premier jour de l'été, la lumière matinale ajoutait au cadre bucolique de la petite vallée ombragée, et notre colonne a progressé avec entrain jusqu'à l'approche de l'autoroute, non loin du collège de Cestas où eut lieu la première pause.

Après avoir coupé par le Parc de Montsalut et le Parc des sources, nous sommes véritablement entrés dans la lande Girondine, au milieu des fougères et des pins, parfois sur des petites routes forestières, jusqu'à ce que l'on tombe sur une drôle de palissade d'où émergent quelques constructions inattendues dans ce coin de Gironde... Fort Rainbow !



En attendant que le groupe se rassemble à la porte, non loin d'un superbe totem, Bernard et José allèrent signaler notre arrivée au gardien du site, au courant bien sûr de notre passage.

Dès que l'on franchit la palissade on se retrouve transporté à une autre époque et dans un cadre de western. Tout y est : le saloon, la banque, le bureau du shérif, la prison, la chapelle, le cimetière, mais aussi plus loin le camp indien avec tipis et canoë sur le plan d'eau...

Depuis une dizaine d'années, ce site est animé par une Association Cestadaise qui rassemble les passionnés d'histoire du vieil ouest Américain, récits de cow-boys, d'indiens, de trappeurs, coureurs des bois, défenseurs de la culture amérindienne....

Chaque année, au moins un festival, attire des milliers de visiteurs dans ce lieu atypique, très souvent des reconstitutions costumées, avec artisanat et musique. Mais ce 21 juin 2020, la prairie centrale n'abrite plus que quelques chevaux, deux ou trois

chèvres et une basse-cour... la pandémie a, là aussi, eu raison de toutes les festivités.

Heureusement il y a nous pour redonner un peu de vie à ces lieux quasi abandonnés. Nous nous installons pour le pique-nique sur la terrasse du saloon,

tandis que le coq de la basse cour s'époumone à nos côtés, peut être pour empêcher ses poules de trop nous approcher, car elles ne sont guère farouches.

Bien sûr, avant de repartir nous avons tous pris le temps d'explorer ce cadre insolite. Qui n'a pas sonné la cloche de la petite chapelle, avant d'aller voir les

inscriptions des drôles de tombes au « cemetery » voisin ...

Une dernière photo du groupe à l'entrée du Fort et il est déjà temps de prendre le chemin du retour vers le bourg de Cestas et la vallée de l'Eau Bourde.

Merci Bernard pour cette agréable journée et ce dépaysement sans avoir brûlé un seul gramme de kérosène !

Marie-France

La voie de Tours—De Saint-André de Cubzac à Lormont—le 12 septembre



voie de Tours rive droite jusqu'au bas Lormont, pour une marche en ligne de 20,5 km.

39 personnes avaient répondu favorablement à cette invitation dont 8 de l'Association du Bouscat. Nous étions attendus sur le parking de la gare avec un sympathique et bienvenu café-viennoiseries. Le circuit nous a permis de traverser 5 communes mélangeant tour à tour vignes, parcs, sous-bois et aussi des routes et des paysages urbains puisque nous avons également cheminé sur une partie du GR Métropolitain. Nous avons pu ainsi voir, découvrir pour certains, la « cathédrale » des arches de pierre du pont routier de Cubzac, puis passer sur la passerelle laté-

Ce samedi 12, nos trois associations jacobines se sont retrouvées à la gare de Saint-André-de-Cubzac, à l'invitation de l'association Bordeaux Compostelle Hospitalité Saint-Jacques pour emprunter

une partie de la

rale récente dédiée aux vélos et piétons. Une vue majestueuse.

Après 3h30 de marche et 13 kms plus loin, c'est dans une ambiance très conviviale que notre groupe, muni de son pique-nique, et d'allure plus tranquille, a préféré faire la pause méridienne au domaine de Beauval situé sur la commune de Bassens. Ce domaine présente des constructions remarquables dont un château du XVIII^e siècle, un lavoir, un cuvier, une ferme ou encore une éolienne Bollée du XIX^e siècle haute de 23 mètres. Le restant du groupe lui, forçait l'allure pour arriver après 18 km au restaurant des Griffons, où on l'attendait pour 13 h.

Toujours sous un soleil vraiment trop généreux, il ne restait que 7 km à faire jusqu'au bas Lormont que notre petit groupe a rallié aux alentours de 16h15 en empruntant notamment un très bel aménagement piétonnier réalisé récemment sous le pont d'Aquitaine qui offre une superbe vue sur la Garonne et la ville étalée.

Merci à la commission marches de Bordeaux pour nous avoir offert une belle journée de partages et de rencontres.

Lionel D.

Le Bouscat



Elle s'annonçait compliquée cette sortie de rentrée, commune aux trois associations jacquaires de Bordeaux, à l'invitation de Bordeaux-Compostelle Hospitalité Saint-Jacques : plusieurs lieux de rendez-vous, une espièglerie de la SNCF qui ne voulait pas mettre de TER en marche ce samedi-là, un soleil annoncé trop généreux pour être honnête, un restaurant sur le parcours, un tracé en milieu urbain, une Covid 19 en rebond... ..Fallait-il, par précaution sanitaire, annuler ce projet ? Finalement, on se fia à la providence et tout fut beaucoup plus simple.

Le bus, à la gare St Jean, était à l'heure et quasi-réservé aux intrépides marcheurs, fuyant les miasmes de la Covid 19 bordelais. Il arriva même en avance à la Gare de Saint-André-de-Cubzac... ..A la descente, masque sur le visage, on se salua en essayant de se reconnaître. Bas les masques pour le café, disposé sur un banc du parvis...

...A 8H30, la colonne s'ébranla le long du boulevard... ..Il faisait bon marcher ensemble sous le soleil pour grimper sur les hauteurs de Cubzacles-Ponts, tout en évitant le centre, afin d'atteindre son port au pied du Pont Eiffel. Là, on s'arrêta dans l'élan pour rencontrer Philippe Charbonneau, correspondant local du quotidien Sud-Ouest.

Sonia Bourbigot, José Torquet et Michel Dronneau, échangèrent avec lui quelques mots sur le sens et le but de cette sortie commune pour le dernier tronçon, avant Bordeaux, de la Voie de Tours rive droite, désormais parfaitement balisée par le département 33. Pour la postéri-

té et la presse, on fit la photo sur les bords de la Dordogne, avec, en toile de fond, le pont Eiffel.

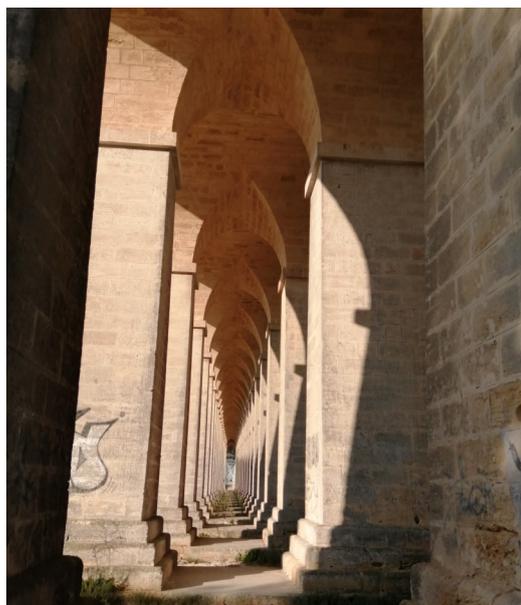
On se remit en chemin sans tarder, tandis qu'un éclaireur de la troupe, Michel S. caracolait devant pour accueillir, place Saint-Vincent-de-Paul les marcheurs du bus 92. On ne s'attarda pas sous la cathédrale des piles du pont édifiées en 1836, vestiges restaurés du premier pont suspendu... ..Ce fut un ravissement que de l'emprunter par une aussi belle matinée pour franchir les 600 m de la Dordogne, tout en apercevant, de l'autre côté, le viaduc ferroviaire...

...De l'autre côté de l'eau, venait à notre rencontre Michelle R-L., accompagnée de Jean Sugier, Président de Bordeaux-Compostelle, arrivés par le bus

92, tandis que Michel S. poursuivait l'ouverture du chemin vers le troisième lieu de rendez-vous. A la sortie du pont, on se regroupa quelques instants, juste le temps de repartir de plus belle... ..car il était déjà 9h45 et Martine C., régionale de l'étape, avait des fourmis dans les jambes pour atteindre Ambarès.

On dut cheminer quelques cinq cents mètres quasi en file indienne en raison de la circulation automobile - cette partie du parcours manquant singulièrement d'attraits - avant de trouver un trottoir plus hospitalier. S'ensuivit une longue ligne droite qui n'en finissait pas sous le soleil : le Chemin de la Vie... Au

passage, on attrapa notre dernière participante, Evelyne L., arrivée par la liane 7. Nous étions au complet : 39. Un de plus et on nous aurait pris pour



La cathédrale des arches de pierres du pont de Saint-André de Cubzac vue de dessous



les 40 voleurs (de macadam). Notre éclaireur cavalait toujours devant, pour ouvrir à grande vitesse une voie dépourvue d'obstacle, passant sous la ligne TGV.

Au sommet d'une côte, Martine C., appelée à d'autres obligations, nous quitta après avoir assuré avec succès son rôle de guide. Cependant, dans la montée, un gruppetto s'était formé, ce qui n'avait pas échappé aux estafettes à gilet jaune qui faisaient l'élastique le long de la colonne : ils souhaitaient s'arrêter pique-niquer dès que possible à l'ombre. Devant le parc du château Beauval, on se regroupa, l'éclaireur revenant rassurer tout le monde : nous étions dans les délais pour le restaurant. Le gruppetto trouva l'endroit à sa convenance, pour « in petto » le tiré du sac attendu.

Le peloton poursuivit sa route sous un soleil de plomb avant d'attaquer un raidillon culminant au sommet de Bassens, col de première catégorie coiffé par une église. La ligne d'arrivée au restaurant étant au bout d'une ultime ligne droite, on pouvait s'arrêter pour visiter l'église : abside du XI^{ème} siècle, clocher classé du XII^{ème}, auquel est accolée la nef du XIX^{ème}. A l'intérieur, certes du gel hydroalcoolique, mais aussi la fraîcheur, le silence, les vitraux de Mirande, le lutrin de fer forgé, le tabernacle de bronze. Tout cela valait bien une halte, voire une prière, tant le contemporain se marie harmonieusement avec l'ancien. Plus que quelques hectomètres et, au km 18,5 nous voilà devant le restaurant, pile-poil à l'heure annoncée – ce qui était, nous devons l'avouer, un peu inespéré. Notre hôte nous attendait de pied ferme aux Griffons... ...L'affaire fut rondement menée, pour le plus grand plaisir des marcheurs, satisfaits de l'accueil et du menu. Si bien qu'à 14h15, on retrouva, en sortant, les tirés du sac dans le parc. Mais où était donc passé le gruppetto ? S'était-il échappé ? On repartit en plein cagnard en

louvoyant entre les immeubles du Haut-Lormont. L'ombrage du parc bordant les côteaux de la Garonne, près du Pont-d'Aquitaine, soulagea chacun de la canicule. Une nouvelle passerelle, sous le pilier nord du Pont, permet désormais de le franchir en profitant d'un panorama à 180° sur l'agglomération en contrebas. Un Batcub, visible de là-haut, entamait un retour au centre-ville.

C'est alors que le téléphone de Michel D. sonna : le gruppetto était devant le restaurant Les Griffons, pour une photo de groupe que l'intéressé avait, paraît-il, annoncée pour 15h. Aïe ! Aïe ! Aïe ! Ce n'était ni un lapin ni une plaisanterie, mais un malentendu regrettable. Seule ombre au tableau.

Le peloton dévala les escaliers vers le Vieux-Lormont. Certains pressés de rejoindre le prochain Batcub, les autres une terrasse de café. Ce que firent les membres de la commission marche, en attendant les derniers participants. Le mystère ne fut pas éclairci, mais l'occasion nous est donnée de présenter néanmoins nos excuses aux intéressés tout autant que nos remerciements cordiaux à tous les participants pour avoir répondu positivement à notre invitation.

Michel D. Bordeaux-Compostelle



Passerelle latérale récente et pont Eiffel

Marche du jeudi 3 septembre : l'occasion de découvrir un mystérieux vestige du passé

La marche du jeudi nous faisait traverser ce jour-là les magnifiques jardins de la Mairie de Gradignan où nous avons pu admirer une nouvelle fois les sculptures de Danielle Bigata, mais c'est autre chose que Nadine voulait nous montrer.

Découverte de vestiges... Redécouverte à vrai dire. Depuis la résidence Laurenzane, les parents d'élèves qui accompagnaient leurs enfants au collège des Fontaines de Monjous, passaient tous les jours devant ces pierres à demi-enfouies dans le petit bois qui y menait. Les vestiges furent oubliés. Quelques années plus tard, une fille curieuse Barbara B. s'est intéressée à ces pierres envahies et cachées par la végétation. Elle fut rejointe par Marie-France L. (archéologue de formation) et moi-même.

Un dimanche, je suis allée dégager ces vestiges des herbes folles, mousse et lierre, faisant apparaître une date 1576. C'est alors que la mairie a pris le relais, les ateliers sont venus retirer cette trouvaille qui s'est

révélee être en un bloc. Le chapiteau rond, nettoyé a trouvé une place dans le parc de la mairie et Michel Belanger, auteur de plusieurs ouvrages sur le patrimoine de Gradignan, recherche à identifier son origine. Un petit morceau du patrimoine local de Gradignan que tout le monde peut voir... **Nadine**



4 & 5 juillet—Le pèlerinage des marcheurs à Verdélais



de la région. Leur demande trouve un écho chez un autre vigneron, adhérent lui, de l'association des Amis de Compostelle en Aquitaine, Jean François Janouex, puis chez le président de l'époque Jany Roul, décédé tout récemment, qui a bien accroché à cette idée ainsi que ses successeurs. Le projet a culminé en 2012, pour les 900 ans du site de Verdélais (1112-2012) où les marcheurs de Compostelle ajoutés aux scouts marins ont rassemblé plus de 300 pèlerins.

L'association de Gradignan a été invitée à y participer par l'association du Bouscat en 2016 lorsque leurs relations ont commencé à s'apaiser. Cette année-là nous sommes partis de Gradignan pour marquer le coup, en 2 étapes :

2020, année prise en otage par la pandémie de la Covid. Avec son cortège d'annulations, ses contraintes dues au confinement puis au déconfinement, la période semblait sonner le glas de notre marche-pèlerinage annuelle vers Verdélais. Et puis... grâce à la persévérance des présidents de l'association des amis de Saint Jacques de Compostelle en Aquitaine et de l'association de Gradignan, et grâce aussi à la participation de tous les marcheurs qui leur ont fait confiance, cette tradition a perduré une fois de plus.

Brève histoire du site de Verdélais

A la fin du XI^{ème} siècle, le seigneur de St-Macaire, Géraud de Graves, revient de la 1^{ère} Croisade, et établit un oratoire dans la forêt du Luc. Au fil du temps, une église et des bâtiments conventuels apparaissent, et cet édifice devient un lieu de pèlerinage marial.

L'actuelle statue de la Vierge en bois de châtaignier polychrome date de la fin du XIII^{ème} siècle. En juillet 1924, l'église dédiée à Notre-Dame est élevée au rang de basilique mineure par le Pape, qui reconnaît ainsi l'importance du pèlerinage vers ce sanctuaire.

La tradition du pèlerinage des marcheurs remonte à la cérémonie du couronnement de la Vierge le 2 juillet 1856, par Monseigneur Donnet archevêque de l'époque.

Depuis il était de tradition, le premier dimanche de juillet, pour tous les étudiants bordelais de participer au pèlerinage des marcheurs.

La participation de l'association de Gradignan

Pour ce qui est de la participation des associations jacquaises bordelaises, c'est très récent. Cela a commencé par la volonté du frère marianiste Claude Reynés de la communauté en charge de la basilique, qui, en 2006 a cherché des contacts pour faire renaître le pèlerinage des marcheurs. Or, un vigneron de Verdélais, Alain Girotti, avait terminé son pèlerinage à Compostelle en 2004. Marcher pour pèleriner, ça lui parle. Ensemble, ils vont contacter les associations jacquaises

Prieuré de Cayac, prieuré de Castres, un lieu rénové et entretenu par l'association du Bouscat en échange d'un pied à terre quand ils en avaient besoin. Puis, marche de Castres à Verdélais le 2^e jour. Enfin le dimanche restait réservé aux actes religieux du pèlerinage marial, menés par Alain Girotti, pour ceux qui le souhaitaient.

Le pèlerinage 2020

Après une année d'interruption motivée par une participation décroissante des adhérents, les associations jacquaises et Alain Girotti avaient décidé en 2018 de passer à un pèlerinage tous les deux ans. Et c'est ainsi que nous nous retrouvons cette année de confinement et de Covid 19 pour une marche en ligne entre le nord de Bazas et Verdélais, guidée par Alain Girotti et Michelle Rousset-Lavidalie, en suivant l'ancienne voie ferrée Langon-Bazas. Pour la première fois les trois associations bordelaises participent ensemble à la marche qui n'est que d'une journée, samedi 4 juillet. 35 marcheurs déterminés, très beau temps, une distance un peu raccourcie (18kms) pour que tout le monde y arrive.

La déambulation est agréable le long de cette ex-voie ferrée bien ombragée ; voici l'ancienne petite gare de Roillan, puis un joli lac avant la première pause où



Le groupe des marcheurs devant le moulin de Cussol



chacun y va de son commentaire et où les présidents semblent se concerter. On longe un centre hippique et on atteint le portail au design dernier cri du cimetière de Langon où on fait le plein d'eau et d'ombre fraîche. Puis on fait un peu de bord de route pour traverser la Garonne, et passer sous un pont routier pour se trouver face aux coteaux plantés de vignes du Verdélais. Une fois en haut, une dernière halte est annoncée avec la vue sur la vallée au niveau du château de Malromé dont la façade est pleine d'échafaudages. Sa belle allée de peupliers et un cognassier sont une ombre bien accueillante par cette chaleur. Mais nous sommes presque arrivés, nous passons devant le moulin de Cussol, restauré grâce à l'association du même nom où nous faisons une photo de groupe puis, descente par le monumental calvaire vers le centre bourg de Verdélais où le "Bar des pèlerins" nous accueille, nous désaltère et offre le soir un excellent dîner à ceux qui se sont inscrits.

La journée Mariale 2020

Les pèlerins qui étaient restés à l'hostellerie Géraud de Graves ajoutés à des tous neufs du dimanche matin, ont entrepris alors le traditionnel pèlerinage marial du premier dimanche de juillet menés par Alain Girotti. Rassemblement devant le parvis de la

basilique, ascension du chemin de croix jusqu'au monumental calvaire restauré, puis descente par les vignes jusqu'à l'entrée du bourg de Verdélais où on tourne sur la gauche pour emprunter le cours du Galuchey, le ruisseau de Verdélais, celui qui passe au lieu dit "le pas de la Mule" où la première statue de la vierge fut trouvée et où jaillit encore la source miraculeuse de Verdélais dont Alain Girotti a bien voulu nous conter l'histoire.

Puis ce fut la Grand Messe de 11h, avec les masques et les distances imposés par la Covid mais avec un prêtre diocésain désormais dédié au seul sanctuaire, ce qui n'était pas le cas depuis deux ans.

Et pour ne pas se quitter trop vite nous avons investi le château Charreau, où les maitres des lieux, Alain Girotti et son épouse nous ont offert un apéritif, fruit de leurs vignes. Ils ont aussi mis à notre disposition une belle salle où nous avons consommé le repas traiteur prévu, ravis d'avoir pu participer à cette belle fête dans la pure tradition bordelaise.

Elvire Torguet

26 juillet—La messe de Saint-Jacques masquée Ou comment relever un défi



le plus propice à cette cérémonie en plein air, très prisée des paroissiens habituels et des Pèlerins. Mais c'est à nous, association des Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle de Gradignan de l'organiser.

Puis la pandémie du coronavirus est passée par là. On confina, on dé-confina, les locaux municipaux restaient encore fermés, les normes de distanciation physique étaient très contraignantes mais comme c'était en plein air... ouf ! On nous autorisa à nous réunir.

Mais le 30 juin la mairie nous rappelle qu'un rassemblement de plus de 10 personnes nécessite aussi une autorisation préfectorale ! Qu'à cela ne tienne ! Le président présente sa demande, fournit un plan, dé-

Oui un défi, voilà comment une paisible et modeste messe de Saint-Jacques est devenue une victoire remportée par toute une association.

Ce sont les photos inattendues de Claude S., pas franchement caractéristiques d'une messe, fusse-t-elle en plein air, qui témoignent le mieux de l'aventure partagée.

Obtenir les autorisations de la municipalité et de la préfecture - une sinécure.

Pour cette manifestation annuelle, tout s'était déroulé très tôt et d'une manière tout à fait habituelle qui consiste à se mettre d'accord avec la paroisse de Saint-Pierre de Gradignan sur le dimanche le plus proche de la fête du Saint-Patron des pèlerins, le 25 juillet. Cette année, ce fut le dimanche 26 qui parut





clare qu'il ne prendra pas plus de 250 personnes... Et le temps passe.

Choisir l'emplacement, obtenir le matériel et convoquer les petites mains.

En attendant cette autorisation qui tarde, on essaye d'avancer sur l'emplacement de la cérémonie qui ne pourra se faire sous les platanes centenaires car certains sont malades et pourraient être dangereux. Le président arpente le parc, observe l'ensoleillement et se dit qu'on pourrait s'installer entre le musée et le petit kiosque. Compte tenu des mesures de distanciation, il commande à la municipalité des bancs en grand nombre (100) et des barrières qu'on ne lui promet qu'en petit nombre.

Il n'y a plus qu'à évaluer la quantité de volontaires dont on aura besoin et un appel au peuple est lancé par mail. Une dizaine de volontaires se sont petit à petit proposés.

Clôturer l'espace, installer les bancs et matérialiser les distanciations physiques.

Le 22 juillet (le jour J étant le 26), et seulement après une relance de José, l'autorisation préfectorale arrive. Ouf ! Enfin !

On achète du ruban à baliser, une nappe papier verte et du ruban adhésif et le matin du 26 juillet, sous le soleil, le travail pour rendre ce rendez-vous possible commence à 8h. Un véritable ballet bien réglé. On installe les bancs à un mètre les uns des autres, on mesure, on clôture avec du ruban blanc et rouge, dans la salle du Cuvier, des petites mains découpent des bandes vertes de papier qui vont matérialiser les endroits où il est permis de s'asseoir, d'autres les fixent sur les bancs avec le ruban adhésif. Les bénévoles de la paroisse s'affairent de leur côté, le gel hydro alcoolique est en place. Vers 10h15 pour 10h30, on est prêt !

Faire comme si tout était normal.

Il n'y a plus qu'à renouveler les gestes traditionnels et annuels pour faire honneur au saint patron des Pèlerins, passer les polos de

parade, blancs logotés, préparer les bourdons de cérémonie, former une procession (plutôt nombreuse cette année malgré la Covid) qui précédera les célébrants, le père Kinta et ses deux diacres... sauf, que nous sommes masqués comme tous les paroissiens. Cela n'a pas empêché une assistance nombreuse, une belle cérémonie, une homélie énergique malgré quelques difficultés de micro, et un reportage de notre correspondante locale du journal Sud-Ouest.

Tout ranger.

Le dernier chant entonné (le "Tous les matins" de Claude Bénazet comme il est de tradition), il n'y avait plus qu'à tout ranger. Un appel aux bonnes volontés de l'assistance, nous a gratifié de nombreux volontaires, ce qui nous a permis de ranger les bancs et les barrières en un tournemain, dans la joie et la bonne humeur. Le pique nique partagé traditionnel avait été annulé pour cause de coronavirus mais nous étions trop heureux d'avoir arraché à ces temps difficiles, une petite once de "normalité" en organisant jusqu'au bout cette messe en plein air.

Elvire Torguet



TEMOIGNAGES

Jacquet, Miquelot, ou les deux ?

Cette année, nous avons décidé de prendre le chemin du Portugal au départ de Lisbonne. Mais à une semaine du départ, les mauvaises nouvelles s'accumulaient. Pour des raisons sanitaires liées au Covid 19, la Catalogne et la Galice reconfinaient certains quartiers, pire... à quatre jours du départ c'était au tour de Lisbonne de prendre les mêmes dispositions. Dans ces conditions, impossible de partir en toute tranquillité ! Un plan B était au point au cas où... c'est donc celui-ci que nous avons privilégié, et cela, en complète autonomie. Tente sur le dos, nous avons pris le départ de l'un des chemins Miquelots qui comprend de nombreux départs, Rennes,

Chartres, Paris, Rouen, Cherbourg... à destination du Mont bien sûr. A l'origine les chemins Miquelots sont nés pour honorer et rendre hommage au culte de Saint-Michel. « Prince de la milice céleste », l'archange Saint-Michel, dont le nom signifie « Qui est comme Dieu » est le premier des archanges. Son histoire, étroitement liée au Mont, serait trop longue à raconter ici, mais elle fut extrêmement importante puisqu'elle a entraîné dans son sillage des pèlerins « ordinaires » mais également plusieurs rois de France, dont Saint-Louis, Philippe-le-Bel, Louis XI et François Ier. Pour notre part, nous avons suivi la voie de Cherbourg à partir de Granville en étant



d'abord passés par Mortain. Tout au long du chemin, nous avons eu la surprise d'être reconnus par certains comme des pèlerins et à deux reprises nous avons croisé lors de belles rencontres d'anciens compostellans qui faisaient le chemin « à l'envers ». D'ailleurs, le chemin était fléché soit par les classiques bandes rouge et blanche du GR 223 et/ou par le signe des chemins Miquelots représenté par un dessin du Mont-Saint-Michel stylisé, barré par un bourdon et frappé d'une coquille Saint-Jacques. Une fusion des deux représentations, Jacquets et Miquelots.

Au bout d'une semaine de marche, nous sommes arrivés au Mont-Saint-Michel. Le lendemain, nous nous sommes accordés une journée de repos et nous avons eu le plaisir d'échanger avec le prêtre de l'église Saint-Pierre qui nous a tamponné notre crédençiale. Comme le veut la tradition, que nous ne connaissions pas, celui-ci nous a annoncé qu'il allait sonner les cloches pour l'arrivée de nouveaux pèlerins. Ainsi, ce jeudi 16 juillet 2020 à 11h43, les cloches du Mont-Saint-Michel ont résonné uniquement pour nous ! Petit moment d'émotion alors que les touristes, autour de nous, se demandaient pourquoi les cloches sonnaient à toute volée à cette heure-là ! Nous nous sommes rendus ensuite au gîte que nous avons trouvé fermé et nous avons visité l'abbatiale avant d'aller à l'office de tourisme où on nous a délivré notre diplôme de Miquelot frappé du sceau de la coquille et du Mont.

Le lendemain, nous avons repris le chemin par le GR 34 ou chemin des douaniers pour une petite balade d'un peu plus de 350 kilomètres, mais ceci est une autre histoire...

J'oubliais, devant le Mont-Saint-Michel, des marques uniquement jacquaires indiquaient le che-

min à suivre pour Santiago !

Alors : chemin Jacquet, Miquelot, ou les deux ?

Éric



Du côté de la baie de Somme

Partir en Baie de Somme pour admirer ses paysages qui évoluent au rythme des marées, sa luminosité changeante, ses sables, ses galets et les reflets dans l'eau, c'est le plaisir des amateurs de nature !

Alors, en plus, découvrir des Saint-Jacques aux alentours, c'est le plaisir des pèlerins de Compostelle !

Un petit tour en vélo jusqu'à Abbeville m'a permis de découvrir sa collégiale Saint-Vulfran, de style gothique flamboyant. Sa façade l'est effectivement et mérite le détour. Mais quelle surprise d'y découvrir 4 représentations de Saint-Jacques : sur le portail, sur un pilier à l'intérieur, à moitié caché entre Saint-Paul



Cathédrale d'Amiens—La légende de Saint-Jacques le majeur et du magicien Hermogène

et Saint-Jean et aussi en clef de voûte, ce qui est plus rare.

Etonnant ! A part ça je n'ai vu aucune trace de passage de pèlerins dans la capitale de la Picardie, Amiens.

La cathédrale d'Amiens construite entre 1220 et 1288 est inscrite au Patrimoine de l'Unesco.

Elle est le plus vaste édifice gothique de France. Sa façade est remarquable et l'intérieur surprend par ses dimensions, la lumière et la légèreté de ses formes. Je me suis attardée un long moment devant 4 niches surprenantes par leur beauté et leur thématique : La légende de Saint-Jacques le majeur et du magicien Hermogène.

Il s'agit d'une suite sculptée en haut relief, situé dans un bras du transept, qui date du XVIème siècle. Le miracle est tiré de « La Légende Dorée » de Jacques de Voragine.

Voici la légende : L'apôtre Jacques revenu en Judée s'adressait à des disciples. Parmi eux s'était glissé Philétus, envoyé par son maître, le magicien Hermogène, afin de confondre l'apôtre devant les juifs.

Mais Philétus est converti par le discours de Jacques. Furieux, Hermogène utilise sa magie pour pétrifier son disciple. Apprenant cela Jacques envoie un linge qu'il a porté à Philétus. Au contact du linge celui-ci est immédiatement délivré.

Pour se venger Hermogène convoque les démons et fait venir Jacques et Philétus pour les condamner. Mais Jacques renverse la situation et demande aux démons de lui amener le magicien ligoté.

Jacques lui rend sa liberté. Celui-ci devant tant de bonté se convertit à son tour.

Avis aux amateurs : depuis Amiens il est possible de rejoindre les voies jacquaires soit vers le Mont Saint-Michel, soit vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

Nicole G.D.



Clef de voute de la Collégiale Saint-Vulfran représentant Saint-Jacques



PRATIQUE DU CHEMIN

Code de la route pour piéton

Le pèlerin de Saint-Jacques est un marcheur par excellence, il emprunte tous types de chemins, y compris des routes. Il importe qu'il arrive vivant à Compostelle et ensuite dans son foyer. Aussi intégrer le code de la route doit faire partie de sa culture jacquaire. Relisez ce qu'on attend de nous grâce à ce document diffusé par l'association des Pyrénées Atlantiques.

José

Partie Réglementaire - Décrets en Conseil d'Etat.

Article R412-34

I. - Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons ou normalement praticables par eux, tels que trottoirs ou accotements, les piétons sont tenus de les utiliser, à l'exclusion de la chaussée. Les enfants de moins de huit ans qui conduisent un cycle peuvent également les utiliser, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons.

II. - Sont assimilés aux piétons :

1^o Les personnes qui conduisent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirmes, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur ;

2^o Les personnes qui conduisent à la main un cycle ou un cyclomoteur ;

3^o Les infirmes qui se déplacent dans une chaise roulante mue par eux-mêmes ou circulant à l'allure du pas.

III. - La circulation de tous véhicules à deux roues conduites à la main est tolérée sur la chaussée. Dans ce cas, les conducteurs sont tenus d'observer les règles imposées aux piétons.

Article R412-35

Lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l'absence de ceux-ci, les piétons peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.

Les piétons qui se déplacent avec des objets encombrants peuvent également emprunter la chaussée si leur circulation sur le trottoir ou l'accotement risque de causer une gêne importante aux autres piétons.

Les infirmes qui se déplacent dans une chaise roulante peuvent dans tous les cas circuler sur la chaussée.

Article R412-36

Lorsqu'ils empruntent la chaussée, les piétons doivent circuler près de l'un de ses bords.

Hors agglomération et sauf si cela est de nature à compromettre leur sécurité ou sauf circonstances particulières, ils doivent se tenir près du bord gauche de la chaussée dans le sens de leur marche.

Toutefois, les infirmes se déplaçant dans une chaise roulante et les personnes poussant à la main un cycle, un cyclomoteur ou une motocyclette doivent circuler près du bord droit de la chaussée dans le sens de leur marche.

Article R412-37

Les piétons doivent traverser la chaussée en tenant compte de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules.

Ils sont tenus d'utiliser, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres, les passages prévus à leur intention.

Aux intersections à proximité desquelles n'existe pas de passage prévu à leur intention, les piétons doivent emprunter la partie de la chaussée en prolongement du trottoir.

Article R412-38

Les feux de signalisation lumineux réglant la traversée des chaussées par les piétons sont verts ou rouges et comportent un pictogramme.

Lorsque la traversée d'une chaussée est réglée par ces feux, les piétons ne doivent s'engager qu'au feu vert.

Lorsque la traversée d'une chaussée est réglée par un agent chargé de la circulation, les piétons

ne doivent traverser qu'à son signal.

Article R412-39

Hors des intersections, les piétons sont tenus de traverser la chaussée perpendiculairement à son axe.

Il est interdit aux piétons de circuler sur la chaussée d'une place ou d'une intersection à moins qu'il n'existe un passage prévu à leur intention leur permettant la traversée directe.

Ils doivent contourner la place ou l'intersection en traversant autant de chaussées qu'il est nécessaire.

Article R412-40

Lorsque la chaussée est divisée en plusieurs parties par un ou plusieurs refuges ou terre-pleins, les piétons parvenus à l'un de ceux-ci ne doivent s'engager sur la partie suivante de la chaussée qu'en respectant les règles prévues par les articles qui précèdent.

Article R412-41

Lorsque la traversée d'une voie ferrée est réglée par un feu rouge clignotant, il est interdit aux piétons de traverser cette voie ferrée pendant toute la durée de fonctionnement de ce feu.

Article R412-42

I. - Les prescriptions de la présente section relatives aux piétons ne sont pas applicables aux cortèges, convois ou processions qui doivent se tenir sur la droite de la chaussée dans le sens de leur marche, de manière à

en laisser libre au moins toute la moitié gauche.

II. - **Elles ne sont pas non plus applicables** aux troupes militaires, aux forces de police en formation de marche et **aux groupements organisés de piétons.** Toutefois, **lorsqu'ils marchent en colonne par un, ils doivent, hors agglomération, se tenir sur le bord gauche de la chaussée dans le sens de leur marche,** sauf si cela est de nature à compromettre leur sécurité ou sauf circonstances particulières.

III. - **Les formations ou groupements visés au II ci-dessus sont astreints, sauf lorsqu'ils marchent en colonne par un, à ne pas comporter d'éléments de colonne supérieurs à 20 mètres.** Ces éléments doivent être distants les uns des autres d'au moins 50 mètres.

V. - La nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, chaque colonne ou élément de colonne empruntant la chaussée doit être signalé :

1° A l'avant par au moins un feu blanc ou jaune allumé ;

2° A l'arrière par au moins un feu rouge allumé, visibles à au moins 150 mètres par temps clair et placés du côté opposé au bord de la chaussée qu'il longe.

V. - Cette signalisation peut être complétée par un ou plusieurs feux latéraux émettant une lumière orangée.

VI. - Toutefois, pour les colonnes ou éléments de colonne à l'arrêt ou en stationnement en agglomération, l'emploi des feux prévus au présent article n'est pas requis lorsque l'éclairage de la chaussée permet aux autres usagers de voir distinctement les colonnes ou éléments de colonne à une distance suffisante.



Membres du conseil d'administration 2019- 2021

Président : Joseph Torguet

Vice-présidents : Patrick Le Bozec

Jean-Georges Vignal

Secrétaires : Christine Dantes et Elvire Torguet

Trésorière : Pascale Lahlé

Administrateurs : Nicole Anne Blanchard, Françoise Delcroix, Nicole Gayet-Delamotte, Marcel Guilhembet, Etienne Jan, Michel Laborie, Véronique Lacante, Anne Pawar, Éric Sébastiani, Michel Teychon.

Ont collaboré à ce numéro :

Rédaction et crédits photos :

Claude S., Elvire, Éric, Marie-France, Nadine, Nicole G.D., Françoise D., José

Ainsi que nos amis de Bordeaux et du Bouscat : Michel D. et Lionel D.

Relecture : Claude-Marie, Eveline, Éric, Elvire.

ASSOCIATION DES AMIS DE St JACQUES DE GRADIGNAN

1, Rue de Chartrèze
33170 GRADIGNAN

Site : www.compostellegradignan.fr

tel: 06.82.00.88.94

mail : cayac.compostelle@gmail.com